



D É C I S I O N

Portant actes modificatifs n°2 et n°3 du marché de travaux n°2023T53TXMOL relatif à la réhabilitation du collecteur eaux usées de l'Avenue Molière située à Argelès-sur-Mer

CC ACVI / SOL FRERES SARL

Le Président de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus,

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211.10,

Vu la délibération n°DL2020-0202 du Conseil Communautaire en date du 31/07/2020 portant délégation d'attributions de l'organe délibérant au Président pour la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés à procédure adaptée (MAPA) et accords cadre ainsi que toutes décisions concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu le Code de la Commande Publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019,

Vu le dossier de consultation des entreprises portant sur les travaux de réhabilitation du collecteur des eaux usées de l'Avenue Molière située à Argelès-sur-Mer,

Vu la décision DC2024-0015 en date du 29 janvier 2024 autorisant l'attribution du contrat n°2023T53TXMOL, à la société SARL SOL FRERES sise 11 traverse de Saint André – 66690 PALAU DEL VIDRE (Siret n° 328 322 615 00035),

Vu le projet d'actes modificatifs n°2 et n°3,

Considérant la nécessité de modifier les prestations du contrat par l'ajout de prix nouveaux pour des travaux supplémentaires sur la phase 1, la surverse devant être déplacée de la rive gauche à la rive droite des Conques, du fait de la modification du tracé liée à la requalification du collecteur principal en D500,

Considérant la nécessité de modifier les prestations du contrat par l'ajout de prix nouveaux pour des travaux supplémentaires de revêtement définitifs en enrobés sur tranchée suite à la non réalisation, par la Commune, des travaux de requalification du rond-point Pujol,

Considérant que ces actes modificatifs n°2 et n°3 ont une incidence financière sur le montant notifié du marché,

Considérant que ces actes modificatifs n°2 et n°3 ne modifient en rien les éléments essentiels du contrat tel que définis dans les pièces contractuelles,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'APPROUVER le projet d'acte modificatif n°2 de modification des prestations du contrat par l'ajout de prix nouveaux, par l'entreprise **SARL SOL FRERES** sise 11 traverse de Saint André – 66690 PALAU DEL VIDRE (Siret n° 328 322 615 00035) et ce pour un montant en plus-value de l'ordre de 6 232.50€-HT (six mille deux cent trente-deux euros et cinquante centimes HT, TVA en vigueur en sus), soit un écart de + 5.94 % introduit par cet acte modificatif n°2,

ARTICLE 2 : D'APPROUVER le projet d'acte modificatif n°3 de modification des prestations du contrat par l'ajout de prix nouveaux, par l'entreprise **SARL SOL FRERES** sise 11 traverse de Saint André – 66690 PALAU DEL VIDRE (Siret n° 328 322 615 00035) et ce pour un montant en plus-value de l'ordre de 5 780.00€-HT (cinq mille sept cent quatre-vingt euros HT, TVA en vigueur en sus), soit un écart de + 6.54 % introduit par cet acte modificatif n°3,

ARTICLE 3 : D'AUTORISER la signature du projet des actes modificatifs n°2 et n°3,

ARTICLE 4 : DIT que la dépense résultant de ces opérations sera imputée sur les crédits inscrits à cet effet de l'exercice en cours,

ARTICLE 5 : DE PRECISER que le présent acte fera l'objet d'une transmission au représentant de l'Etat,

ARTICLE 6 : DE PRECISER qu'il sera rendu compte lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire de la présente décision.

Fait à Argelès-sur-Mer, le 26/05/2025,

Le Président,

Antoine PARRA.

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de la date à laquelle il est devenu exécutoire.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT SOL N° 2

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

CDC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS
Chemin de Charlemagne
66700 ARGELES SUR MER

B - Identification du titulaire du marché public.

SARL SOL FRERES
11 traverse de Saint André
66690 PALAU DEL VIDRE

C - Objet du marché public.

■ Objet du marché public : **MARCHE 2023T53TXMOL Réhabilitation du collecteur Eaux Usées de l'Avenue Molière à Argeles sur Mer**

■ Date de la notification du marché public : **le 29 Janvier 2024**

■ Durée d'exécution du marché public : **22 semaines de travaux**

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **961 299.15 € HT**
- Montant TTC : **1 153 558.98 € TTC**

■ Montant du marché public après avenant 1 :

- Taux de la TVA : **20%**
- Montant HT : **1 012 199.15 € HT**
- Montant TTC : **1 214 638.98€ TTC**

D - Objet de la modification.

■ Travaux supplémentaires à réaliser sur la phase 1 : **SURVERSE EU.**

Du fait de la modification du tracé liée à la requalification du collecteur principal en D500, la surverse doit être déplacée de la rive gauche à la rive droite des conques.

■ Incidence financière de la modification :

La modification a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

☐

NON

☒

OUI

EXE10 – avenant SOL n° **MARCHE 2023T53TXMOL Réhabilitation du collecteur Eaux Usées de l'Avenue Molière à Argeles sur Mer**

Accusé de réception en préfecture
066-200043602-2025-05-0001-AR 3
Date de télétransmission : 26/05/2025
Date de réception préfecture : 26/05/2025

Montant de la modification :

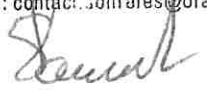
- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 6 232.50 € HT
- Montant TTC : 7 479.00 € TTC

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 018 431.65 € HT
- Montant TTC : 1 222 117.98 € TTC

Pourcentage évolution prix par rapport au prix initial : 5.94%

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
SOL Laurent	Palau del Vidre, Le 27/02/2025.	SAS SOL FRERES 11 Traverse de Saint André 66690 PALAU DEL VIDRE Tél. : 04 68 22 34 75 Siret : 323 327 15 000 35 - APE 4221Z Mail : contact.solirares@orange.fr 

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



A : Angela / M, le 23/05/2025

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

■ **En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,



■ **En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :**

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ **En cas de notification par voie électronique :**

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS ET ACCORDS-CADRES

EXE10

AVENANT SOL N° 3

A - Identification du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

CDC ALBERES COTE VERMEILLE ILLIBERIS
Chemin de Charlemagne
66700 ARGELES SUR MER

B - Identification du titulaire du marché public.

SARL SOL FRERES
11 traverse de Saint André
66690 PALAU DEL VIDRE

C - Objet du marché public.

- Objet du marché public : **MARCHE 2023T53TXMOL Réhabilitation du collecteur Eaux Usées de l'Avenue Molière à Argeles sur Mer**
- Date de la notification du marché public : **le 29 Janvier 2024**
- Durée d'exécution du marché public : **22 semaines de travaux**
- Montant initial du marché public :
 - Taux de la TVA : **20%**
 - Montant HT : **961 299.15 € HT**
 - Montant TTC : **1 153 558.98 € TTC**
- Montant du marché public après avenant 1 :
 - Taux de la TVA : **20%**
 - Montant HT : **1 012 199.15 € HT**
 - Montant TTC : **1 214 638.98 € TTC**
- Montant du marché public après avenant 2 :
 - Taux de la TVA : **20%**
 - Montant HT : **1 018 431.65 € HT**
 - Montant TTC : **1 222 117.98 € TTC**

D - Objet de la modification.

■ Travaux supplémentaires à réaliser :

Suite à la non réalisation par la Commune des travaux de requalification du rond-point Pujol, il est nécessaire d'effectuer des travaux de revêtement définitifs en enrobés sur tranchée (80 m² à reprendre en environnement très contraint).

■ Incidence financière de la modification :

La modification a une incidence financière sur le montant du marché public ou de l'accord-cadre :

☐

NON

☒

OUI

Montant de la modification :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 5 780.00 € HT
- Montant TTC : 6 936.00 € TTC

Nouveau montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 1 024 211.65 € HT
- Montant TTC : 1 229 053.98 € TTC

Pourcentage évolution prix par rapport au prix initial : 6.54%

E - Signature du titulaire du marché public.

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
David Sol Co - directeur	Palau del Vidre Le 15/04/2025	SAS SOL FRERES 11 Traversée de Saint André 66690 PALAU DEL VIDRE Tél. : 04 68 22 34 75 Siret : 328 322 613 000 45 APE 4221Z Mail : contact.solfreles@orange.fr

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur (ou de l'entité adjudicatrice).

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A :

Arges/Mer, le 23/05/2025

Signature

Pour le Président par délégation
Le Directeur Général des Services
Henri ESTEVE



G - Notification du modificatif au titulaire du marché public.

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)